

La République du Congo est un très gros consommateur de poisson. Cependant, malgré des potentialités de développement très favorables, la pisciculture n'a jamais vraiment décollé du fait de l'instabilité qui a prévalu jusqu'à la fin des années 1990 et de l'absence d'un modèle d'élevage accessible aux petits exploitants. Depuis 2016, les ONG APDRA et FPGR appuient conjointement l'émergence d'une filière piscicole familiale à visée commerciale dans les départements de la Bouenza, du Pool et, plus récemment, de la Lekoumou.



Identité de l'action

Projets

- ⇒ Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole (RECAFIP) - phase 2
- ⇒ Programme de Développement des Filières Piscicoles (DéFiP) - Composante Congo

Financement

Union Européenne (UE), Agence Française de Développement (AFD)

Partenaire local

Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR)

Bénéficiaires attendus

300 ménages agricoles vulnérables et un réseau de mareuses

Budget

1 224 000 euros

Contexte

- ➔ Une action qui vise à **renforcer et structurer les acteurs et actrices de la filière piscicole** et à **amplifier le développement d'une pisciculture agro-écologique familiale** visant le marché de consommation locale
- ➔ Une zone d'intervention élargie à la Lekoumou en 2020, pour répondre à la demande d'accompagnement
- ➔ Une intervention intégrée au programme multipays DéFiP, permettant la mise en place d'activités transversales

Cofinancé par l'Union Européenne



Le présent programme est cofinancé par l'Agence Française de Développement



Organiser la chaine de valeur

- Renforcer l'ONG partenaire afin qu'elle puisse mener des actions de développement de la pisciculture paysanne
- Appuyer et former les acteurs de la chaine de valeur amont et aval
- Améliorer l'encadrement technique en formant les animateurs et techniciens piscicoles du projet et de l'Etat



Améliorer les conditions de production et de commercialisation du poisson



Accompagner les organisations de producteurs

- Favoriser la structuration des pisciculteurs à l'échelle départementale
- Mettre en place un annuaire des compétences piscicoles
- Organiser le parrainage entre pisciculteurs



Faire du réseau des pisciculteurs un acteur reconnu du secteur piscicole

Fournir un conseil de proximité adapté

- Conseiller et suivre les pisciculteurs et piscicultrices déjà installé(e)s
- Accompagner l'installation de candidats à la pisciculture
- Favoriser les échanges techniques et matériel entre pisciculteurs



Augmenter la production piscicole locale



Proposer de nouvelles voies d'intensification

- Repérer et accompagner les processus d'innovation locaux
- Mettre en place un processus de test des innovations proposées en partenariat avec des institutions scientifiques
- Capitaliser et partager les expériences des acteurs de la filière piscicole



Susciter un intérêt croissant pour la pisciculture paysanne